

**Actualités des Centres culturels:
Perspectives pour les nouveaux
contrats programmes:
l'étau se desserre ?**



■ Sommaire 48

Le mot du Président	2
Printemps des Centres culturels 2008	4
Actualités des Centres culturels: Perspectives pour les nouveaux contrats programmes: l'étau se desserre ?.....	7
Réunion «actualité et avenir du secteur» + AG Astrac le 22 mai à La Marlagne	11
Les Centres culturels et la sécurité au travail: la boîte de Pandore ?.....	14
Carte blanche: «Petite mésaventure».....	15
Rencontre internationale du Réseau européen des Centres culturels du 22 au 25 mai à Pècs (Hongrie) ..	17
Sans scrupule	19
Réunions de l'ASTRAC.....	18
Contact	19
Conseil d'administration.....	19

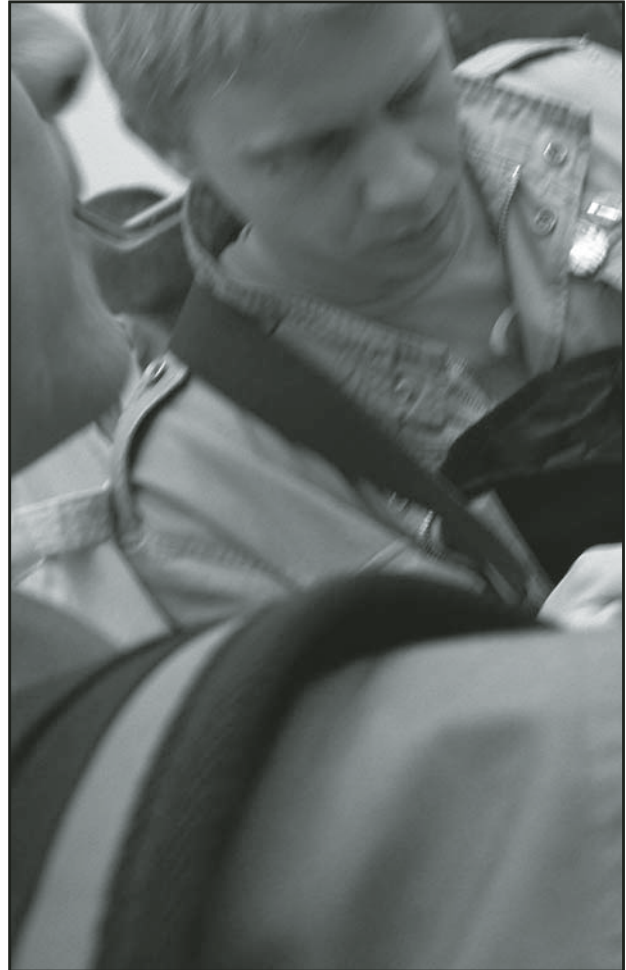
■ Le mot du Président

Mot du Président

Le Printemps est là. Certes, un peu après le Printemps des Centres culturels, mais bon, le Printemps est là. Et ce qui est bien, c'est qu'on n'est pas sans boulot. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore bouclé leur contrat-programme, pour ceux qui préparent l'été, ou la saison prochaine. Tout va bien, donc. En plus, notre Ministre de la Culture Fadila Laanan bataille ferme avec Michel Daerden pour obtenir des sous pour financer dès 2009 les reclassifications des très nombreux Centres culturels qui sont très à l'étroit dans leur catégorie. Et ne croyez pas qu'on n'est que des utopistes, des idéalistes, des doux rêveurs. La volonté de la Ministre est manifestement de soutenir la bonne évolution des Centres culturels. Donc, tous les espoirs sont permis. Le printemps, vous dis-je! Et donc, il y en a, des petits rigolos, qui ont décidé

de profiter de cet Astrac en Vrac pour rigoler. Ben oui,... des rigolos, évidemment, ça rigole. Et ils ont glissé dans notre journal un regard malicieux sur un accueil (une fois) au boulevard Léopold II ou sur des incongruités aux entrées des spectacles. Tout ça ne nous empêche pas de rester sérieux et de nous plonger encore un peu dans le boulot. Avec une AG toute cordiale le 22 mai à La Marlagne. Et le même jour, des ateliers de réflexion sur tout plein de thèmes d'actualité. En plus, l'Astrac planche sur son engagement avec les Centres culturels européens et aussi sur une réflexion pour une future adaptation du décret ou de ses arrêtés pour les prochaines années. Voilà tout plein de boutons, de jolies fleurs et de rayons de soleil.

Patrick Besure



■ Printemps des Centres culturels 2008

Printemps des Centres culturels 2008

Le Printemps 2008 est déjà fini.

Plus de 250 activités dans l'ensemble des Centres culturels ont été pour la septième fois la preuve probante d'un secteur uni dans sa diversité, dans son dynamisme, dans son engagement pour un développement culturel de proximité, durable et accessible à toutes et à tous. Comme les années précédentes, les médias n'ont pas manqué de remarquer l'opération et de lui donner l'écho qu'elle mérite.

L'ASTRAC tient à remercier chaque Centre culturel qui a rendu possible cette nouvelle réussite. En même temps, nous réfléchissons déjà au prochain Printemps, à des solutions pour améliorer cet outil de mise en évidence, en l'adaptant le plus possible à l'évolution du secteur et aux spécificités des différents Centres culturels.

Pour cela, nous avons besoin de vos commentaires et de vos suggestions. Nous vous invitons vivement à **répondre au questionnaire ci-joint**, questionnaire que vous recevrez également par courriel dans les jours qui suivent.

Pour ceux qui sont prêts à aller encore plus loin avec nous, un atelier **«brainstorming Printemps 2009»** est organisée à l'occasion de notre journée d'échange du 22 mai (voir plus loin). Profitez de cette occasion pour travailler avec nous à la préparation du Printemps 2009 sur base de vos attentes, de vos idées.



Questionnaire Evaluation du Printemps 2008

à nous retourner complété
par fax au 061/31 11 37
ou par courrier à l'adresse suivante:
ASTRAC, rue de la Rosière, 4 à 6820 Florenville

**Attribuez aux items suivants des points
selon votre degré de satisfaction**

(1 = le moins, 5 = le plus)

L'ACTION

Durée du Printemps des Centres culturels fixée aux
15 derniers jours de mars

1 2 3 4 5

Possibilité d'annoncer jusqu'à trois activités: une de
création, une d'éducation permanente et une de
diffusion

1 2 3 4 5

Mise en évidence du développement durable, avec
possibilité d'annoncer une activité hors «Printemps»

1 2 3 4 5

Prise en compte de vos remarques émises les an-
nées précédentes

1 2 3 4 5

LA COMMUNICATION

Image graphique de l'événement

1 2 3 4 5

La pertinence des différents outils
de communication:

Affiches

1 2 3 4 5

Cartes

1 2 3 4 5

Dépliants-programmes

1 2 3 4 5

Possibilité de choisir le nombre d'affiches, de cartes
et de dépliants à distribuer par votre Centre cultu-
rel (avec un minimum et maximum imposé)

1 2 3 4 5

Présentation et lisibilité du programme

1 2 3 4 5

Présentation et lisibilité des pages «Printemps» du
site internet

1 2 3 4 5

Liens sur le site

1 2 3 4 5

Communiqué de presse suggéré et l'utilisation que vous en faites

1 2 3 4 5

Impact presse et médias (visibilité)

1 2 3 4 5

ECHEANCES

Votre ponctualité dans la remise des informations

1 2 3 4 5

Date d'arrivée des affiches et des cartes

1 2 3 4 5

Date d'arrivée chez vous des dépliants (destinés aux décideurs)

1 2 3 4 5

Envoi par vous des dépliants (destinés aux décideurs)

1 2 3 4 5

VOS REMARQUES:

Concernant les aspects techniques:

.....
.....
.....

Concernant les enjeux et retombées:

.....
.....
.....

Concernant la philosophie du Printemps des Centres culturels (pourquoi, pour quoi, pour qui):

.....
.....
.....

PERSPECTIVES 2009, avez-vous des suggestions particulières:

.....
.....
.....

AUTRES REFLEXIONS:

.....
.....
.....
.....



■ Perspectives

Actualités des Centres culturels Perspectives pour les nouveaux contrats-programmes: l'étau se desserre ?

Vous le savez, l'ASTRAC était à l'initiative de la rencontre qui a eu lieu le 21 février entre une délégation du secteur et la Ministre de la Culture, Fadila Laanan. Cette rencontre était provoquée par les mesures concernant le financement des futurs contrats-programmes (2009-2012) révélées en janvier à la réunion de la 3C et confirmées à l'occasion de la journée ASTRAC à la fin du mois. Mesures motivées par des raisons budgétaires, qui avaient été prises de manière unilatérale, et qui auraient réduit la capacité d'action des Centres culturels de manière catastrophique.



■ Perspectives

A la rencontre, la délégation des Centres culturels était composée de Jean-Paul Renier, Marc Baeken et Patrick Besure, présidents de l'ACC, de la 3C et de l'Astrac, et de Olivier Van Hee en tant qu'expert. La Ministre était entourée de sa directrice de cabinet adjointe, Martine Lahaye et de son attaché de cabinet chargé des Centres culturels, Denis Dargent.¹

Se basant sur des consultations et des concertations qui avaient eu lieu préalablement au sein du secteur (et qui se poursuivent encore aujourd'hui), les représentants des Centres culturels y ont exprimé clairement les inquiétudes et le désaccord du secteur sur le mode de financement préconisé par la Ministre pour les années qui suivent.

Pas question d'accepter le moratoire sur le changement de catégorie au terme des contrats-programmes venant à échéance le 31 décembre prochain.

Pas question non plus de faire valoir les aides bien réelles et nécessaires que la Communauté française accorde aux Centres culturels dans le cadre des Accords du Non-marchand pour solliciter des communes et provinces désargentées¹.

1-Depuis quatre ans, les Accords du Non-Marchand justifient de l'octroi de sommes qui permettent la revalorisation des salaires dans les Centres Culturels. La Ministre Fadila Laanan souhaitait valoriser ces montants dans le calcul de la parité qui régit le système de dotation financière entre la Communauté française d'une part, les communes et les provinces d'autre part. Les Centres culturels ont marqué leur total désaccord sur ce projet: on ne peut «mélanger» un décret «emploi» avec un décret «culturel».

Nécessité aussi, pour les Centres culturels qui bénéficient de dispositifs particuliers tels que «Contrats Culture», «Contrats de Pays» ou «Agences culturelles» de ne pas voir leurs projets réduits à néant faute de financements.

La Ministre a réaffirmé «de manière tout à fait forte» la place centrale des Centres culturels, pivots essentiels du développement culturel et maillons déterminants de la circulation de la création en Communauté française.

Elle a insisté sur l'importance des aides accordées par son département pour la valorisation des salaires des professionnels des Centres culturels mais a accepté de ne pas les soumettre à la parité des pouvoirs locaux.

En l'absence de nouveaux «contrats de coopération culturelle», les dispositifs particuliers continueront à être soutenus, sur base de conventions liées aux projets.

Pour ce qui concerne le moratoire sur les montées de catégorie, Fadila Laanan a admis que d'autres pistes seraient étudiées. Elle sollicitera l'aide de la 3C à ce sujet.

Par ailleurs, elle annonce le respect strict de l'application du décret, mais dans les limites du budget à renégocier avec le Ministre du Budget.



■ Perspectives

C'est donc à ce niveau que subsiste la plus grande inquiétude. En effet, si la Ministre peut s'engager fermement sur 1,3 millions d'euros dès 2009, tous les calculs démontrent que cette somme sera nettement insuffisante. Elle devra donc envisager des pistes nouvelles, ou des techniques qui lui permettront de répondre aux besoins.

La délégation s'est montrée satisfaite de l'état d'esprit et des premières avancées obtenues. Les différentes associations ont relayé ces nouvelles constructives vers les Centres culturels concernés et attendent maintenant une nouvelle rencontre avec la Ministre, qui s'est engagée à les revoir un mois plus tard pour un état de la situation. La Ministre devrait à cette occasion pouvoir confirmer qu'elle s'engage sur des montants financiers susceptibles d'assurer la viabilité des Centres culturels.

Même si aujourd'hui cette deuxième rencontre n'a pas encore eu lieu, des concertations semblent avoir été engagées entre la Ministre de la Culture et son collègue du Budget, ce qui laisse à espérer que l'Etat Général de la Culture se relâchera enfin quelque peu... A suivre avec attention !



Réunion «actualité et avenir du secteur» + AG Astrac le 22 mai à La Marlagne

Rendez-vous le jeudi 22 mai de 9h30 à 16h00 à Wépion – La Marlagne (Centre Marcel Hicter), chemin des Marronniers.

Vous avez été nombreux à nous rejoindre à la journée professionnelle «Desserrer l'Étau Général de la Culture» du 31 janvier et à participer aux différents ateliers proposés à cette occasion. Même si le travail en ateliers a été arrêté ex abrupto pour faire face aux urgences du moment, nous avons pris note de vos observations et de vos réflexions – vous pouvez les relire dans les rapports des ateliers sur notre site internet à la rubrique «actualité/archives» – et nous continuons à nous en inspirer pour donner à chacun de ces ateliers un suivi approprié.

Une nouvelle rencontre que nous proposons traditionnellement au mois de mai après notre Assemblée générale annuelle sera déjà l'occasion d'approfondir certains des sujets abordés.

Tous les professionnels des Centres culturels, mais aussi des Agences de développement culturel et des associations fédératives des Centres culturels (concertations,...) sont invités à l'AG de l'ASTRAC.

■ Réunion

Il suffit de payer, sur place, la cotisation individuelle de 5,00 € grâce à laquelle vous deviendrez membre effectif de notre association avec droit de vote. Aussi, en tant que membre individuel vous recevrez l'Astrac en vrac à votre domicile et vous bénéficierez de prix de faveur pour toutes nos activités, et cela même si c'est votre Centre culturel qui paie votre cotisation.

Comme les années précédentes, notre AG sera suivie d'un moment d'échanges et de réflexion autour de trois ateliers sur les thèmes suivants liés à l'actualité et l'avenir du secteur:

- **atelier 1: 2x+2kultur svp!**: Le financement des Centres culturels. Perspectives pour les nouveaux contrats-programmes
- **atelier 2: Les Centres culturels et la sécurité au travail** (thème à affiner) avec un consultant-expert dont le nom vous sera communiqué ultérieurement
- **atelier 3: Brainstorming Printemps 2009:** Comment améliorer l'opération «Printemps des Centres culturels» ?

La participation à cette partie de la journée est ouverte à toutes et à tous. Le prix est fixé à 8,00 € pour les membres et à 13,00 € pour les non membres, repas compris.

Nous reprendrons la formule apéro bien sympa lancée l'an dernier, avec des boissons régionales et amuse-bouches typiques apportés en dégustation par les participants mêmes.

Cette journée de rencontre aura lieu le 22 mai à La Marlagne (Wépion), de 9h30 à 16 h00. Bloquez déjà la date dans vos agendas.

Déroulement de la journée:

9h30: inscriptions et cotisations

10h00 précises: Assemblée générale
L'ordre du jour vous sera communiqué avec la convocation.

11h30: travail en ateliers

12h30: moment apéritif

13h00 à 14h00: ... repas

14h00 à 15h30: suite du travail en ateliers

15h30 à 16h: restitution des conclusions du travail en ateliers



Vous recevrez une convocation officielle avec tous les détails du programme au début du mois mai, mais vous pouvez déjà vous inscrire à l'aide du bulletin ci-joint.

Nous ne pouvons que vous inciter à faire du covoiturage pour venir nous rejoindre à La Marlagne.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez proposer une place libre dans votre voiture ou si vous êtes à la recherche d'une place. Nous pouvons également aider les personnes qui souhaitent venir à la journée en train pour trouver une solution pour le transport entre la gare de Namur et La Marlagne.

Bulletin d'inscription à la journée Astrac du 22 mai 2008

à renvoyer par fax au 061 31 11 37
ou par courrier à l'adresse suivante:
Astrac, rue de la Rosière, 4 à 6820 Florenville
ou inscrivez-vous par courriel: astrac@centresculturels.be

NOM:

PRENOM:

ASSOCIATION:

TEL:

EMAIL:

Je m'inscris à la journée du 22 mai.

je participerai à l'Assemblée générale

et je paierai ma cotisation de 5,00 € sur place

je participerai aux ateliers d'échanges et de réflexion et je paierai

mon inscription sur place - de 8,00 € (membre) - de 13,00 € (non membre) (*biffer la mention inutile*)

je participerai à l'apéro

je participerai au repas de midi

j'apporterai quelques boissons régionales – amuse-bouches typiques pour l'apéro (*biffer la mention inutile*)

Signature

Les Centres culturels et la sécurité au travail: ouvrir la boîte de Pandore !

L'atelier «Les Centres culturels et la sécurité au travail» à la journée professionnelle du 31 janvier a été une première occasion pour aborder ce sujet dont on savait déjà qu'il est la source de grandes incertitudes, d'un grand inconfort. Plutôt que de vouloir essayer d'apporter des réponses concrètes aux différentes questions des participants sur des sujets éparpillés, l'atelier était destiné à faire un relevé de ces questions et des (dis)fonctionnements dans les Centres culturels, en rapport avec la sécurité sous tous ces angles. Avec, bien sûr, comme objectif de pouvoir ultérieurement y répondre ou y apporter des solutions d'une manière plus efficace, plus systématique, plus expérimentée.

En effet, le besoin d'expertise est fondamental. Encore sous le choc du témoignage apporté par Jean-Luc Gustin sur l'accident tragique survenu au Centre culturel de Sprimont, les participants se sont accordés pour pointer une absence d'expertise totale en matière de sécurité dans les Centres culturels. Très peu de membres du personnel sont formés aux pratiques de la sécurité, à cela s'ajoute la professionnalisation continue de tous les métiers et l'évolution toujours plus rapide des techniques et technologies ainsi que le surcroît de dispositions

légales. Mais il y a plus, car même si toutes les normes sont connues, les conditions de travail ne permettent pas toujours de les respecter et souvent les CA semblent fuir leurs responsabilités ou ne pas vraiment s'en rendre compte. Une conclusion évidente de l'atelier a donc été qu'il est avant tout nécessaire de conscientiser l'ensemble des acteurs concernés non seulement aux différentes problématiques concrètes de la sécurité et aux solutions les plus adéquates, mais aussi au fait que la sécurité au travail a un prix, en argent et en temps de travail...

L'Astrac de son côté ne lâchera pas la question.

Le travail entamé à la journée professionnelle sera poursuivi dans le cadre d'un nouvel atelier lors de la journée

d'échanges qui aura lieu le 22 mai à la Marlagne (voir plus loin), à l'occasion de notre AG annuelle. Nous reprendrons contact dans les semaines qui suivent pour vous informer du thème concret et du nom de l'intervenant de cet atelier, qui cette fois surpassera le niveau du relevé des besoins et visera à donner aux participants des conseils et consignes pratiques sur un aspect de la sécurité bien défini.

Enfin, nous tenons encore à vous signaler que la formation organisée fin avril par Asspropro et le Service de Formation du Ministère de la Culture sur la sécurité dans les salles est déjà complète. Nous vous tiendrons au courant d'une éventuelle reconduction en 2008-2009 ainsi que d'autres propositions de formation.

■ Carte blanche

Carte blanche: «Petite mésaventure» de et par Roger Burton

L'Astrac a reçu la copie conforme d'un email envoyé par Roger Burton, chargé de mission à la commune de Forest, coordinateur des politiques Culture et Jeunesse au Cabinet de l'Echevin José Angeli et membre de la 3C, aux participants à la dernière réunion de cette commission. Nous ne voulions pas vous priver de ces quelques lignes, qui peuvent en faire sourire plus d'un...

Objet: Petite mésaventure ...

Bonjour,

*Lors de la dernière 3c, j'avais prévenu que j'aurais 30 minutes de retard. Et vous ne m'avez jamais vu.
Négligence ... hmmm. Peut-être...*

■ Carte blanche

En arrivant avec ma 1/2 heure de retard, comme prévu, à l'accueil (pas la guérite des gardes de sécurité, je dis bien l'accueil) du Ministère, bd Léopold II, j'ai demandé innocemment dans quelle salle se déroulait notre commission.

Silence dubitatif après un rapide coup d'œil à un panneau numérique où manquait l'information.

Je demande alors si l'on peut appeler le Service des centres culturels ...

Que Mme Vermeeren et M. Braet me pardonnent, à ce moment là ... le trou ! plus moyen de me rap-peler correctement leurs noms.

Et la brave dame et sa collègue à l'accueil de me répondre que «ça c'est pas possible, que ça va prendre toute la journée pour trouver le numéro de téléphone du Service, parce qu'elles, elles n'ont accès qu'à un répertoire de noms propres» !!!

Je demande alors où se trouve le bureau du Service, je vais moi-même aller me renseigner ... (j'avoue que je ne suis plus familier des lieux).

Nouveaux regards désolés ... long silence ... et la réponse est lâchée dans un souffle «on ne sait pas».

Je vous jure que l'anecdote est authentique !

Et de guerre lasse, j'ai abandonné, assez lâche-ment je l'avoue, et je suis rentré à Forest.

A propos ... dans quelle salle se tiendra la 3C de mars ?

Merci infiniment.

*Cordialement à toutes et tous,
Roger Burton*



■ Rencontre

Rencontre internationale du Réseau européen des Centres culturels du 22 au 25 mai à Pècs (Hongrie)

L'ASTRAC a déposé sa candidature pour devenir membre du ENCC, réseau européen des Centres culturels. Depuis 1999, le ENCC vise à stimuler les échanges et les partenariats interculturels entre les Centres culturels en Europe, tout en défendant leurs intérêts à un niveau européen. Même si notre candidature est encore à l'étude, nous tenons à vous signaler déjà la prochaine rencontre internationale de l'ENCC, ouverte à des participants issus de tous les Centres culturels européens.

Cette rencontre intitulée «Cultural Vitality – Mapping Europe» sera consacrée aux politiques culturelles des pays européens, au fonctionnement des Centres culturels dans ces différents pays et à leur rôle pour la vitalité culturelle de leurs communautés. Elle aura lieu du 22 au 25 mai en Hongrie, dans la ville de Pècs qui sera capitale culturelle européenne en 2010.

Pour plus d'infos, consultez notre rubrique «petites zannonces» ou visitez le site internet de l'ENCC, www.encc.eu.

Sans scrupule...

Dimanche 15 heures, les familles paient leur entrée pour venir assister au spectacle des Zygomars, «petites histoires de cœur».

Se présentent devant moi, deux jeunes femmes dont une porte un bébé de deux ans à peine.

- *Bonjour monsieur , me dit-elle, est-ce que le spectacle convient au petit ?*
- *Il est un peu jeune, mais bon, si il est sage et habitué, y a pas de problème.*
- *Bon alors, deux places «article 27»*
- *Ok, vous avez vos tickets article 27 ?*

et les demoiselles d'arborer chacune une carte plastifiée.

- *C'est quoi ces cartes ?*
- *Ben nos pass d'accompagnatrices, on travaille pour le CPAS .*
- *Au CPAS d'Antoing, vous êtes nouvelles, je ne vous connais pas.*
- *Ben non au CPAS de Tournai.*
- *Bien et vous accompagnez qui ?*
- *Ben, le p'tit...*
- *OK c'est huit euros par personne, vos cartes ne se justifient nullement .*

Esclandre et retournement, les indélicates renoncèrent au spectacle. Ca commençait fort pour des petites histoires de cœur...

Vincent Bertholet

Réunions de l'ASTRAC

Voici le calendrier des prochaines réunions de l'ASTRAC

- CA le jeudi 17 avril 2008
..... à Gerpinnes
- AG le jeudi 22 mai 2008
..... à Wépion (La Marlagne)
- CA le jeudi 12 juin 2008
..... à Florenville

Ces réunions sont ouvertes à tous les membres. Les nouveaux venus dans le secteur qui souhaitent se faire connaître et par la même occasion nous rencontrer sont également les bienvenus.

■ Contacts

Contacts

Toutes nos infos sont disponibles sur le site
www.centresculturels.be

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante:
astrac@centresculturels.be.

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au
061/ 31 30 11 ou
au 0477/ 87 77 38
(Marie Lambert) ou encore
au 0475/ 26 82 25
(Liesbeth Vandersteene).

■ Conseil d'administration

Conseil d'administration

Nos administrateurs sont à votre service ; n'hésitez pas à les contacter.
En voici la liste:

Président: Patrick Besure (Beau Canton) 061/ 31 30 11

Vice-Président: Étienne Pévenasse (Gerpennes) 071/ 50 11 64

Vice-Président: Michel Gelinne (Watermael-Boitsfort)
..... 02/ 663 85 58

Secrétaire: Justine Dandoy (Wanze)..... 085/ 21 39 02

Secrétaire adjoint: Christophe Loyen (Chênée)..... 04/ 365 11 16

Trésorier: Vincent Bertholet (Antoing) 069/ 44 68 00

Les autres administrateurs sont:

Chantal Charlier (Gerpennes) 071/ 50 11 64

Manu Dias (Watermael-Boitsfort) 02/ 660 49 60 (Ecuries)
ou 02/ 663 85 51 (Vènerie)

Jean-Luc Gustin (Sprimont)..... 04/ 382 29 67

Paul Jamsin (Florennes)..... 071/ 68 87 59

Céline Lahaye (Libramont)..... 061/ 22 40 17

Pierre Mativa (Waremmes)..... 019/ 58 95 22/23

Hervé Persain (Huy)..... 085/ 21 12 06

Alain Thomas (Bertrix) 061/ 41 23 00

Ingrid Vandevarent (Centre)..... 064/ 21 51 21

Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Prochaine échéance à l'AG du 22 mai. Intéressé(e) à participer activement à notre CA ? Faites-vous connaître !

